

Impac

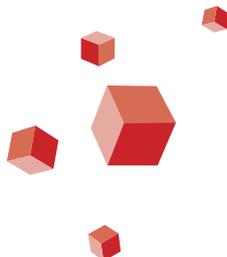
Impac n° 155 - Décembre 2012/janvier 2013

Journal des Travailleurs des Industries du Livre du Papier et de la Communication CGT • CPPAP : 0715 S 07535



« Peuple, peuple, réveille-toi enfin !
Esclaves, levez-vous, rompez vos fers, ne souffrez pas que l'on dégrade plus longtemps en vous le nom d'homme !
Voudriez-vous qu'un jour, meurtris par les fers que vous leur aurez légués, vos enfants disent : nos pères ont été plus lâches que les esclaves romains. Parmi eux il ne s'est pas rencontré un Spartacus. Il s'en rencontrera, et plus d'un, n'en doutons pas : autrement que resterait-il, qu'à jeter un peu de terre sur cette génération maudite et pourrie ? »

Lamennais,
De L'Esclavage moderne, 1839



Audiens, partenaire des professionnels de la presse

Notre rôle, notre mission

Audiens est le partenaire professionnel privilégié des secteurs de la culture, de la communication et des médias. Le groupe accompagne au quotidien les employeurs, les créateurs d'entreprises, les salariés permanents et intermittents, les journalistes, les pigistes, les demandeurs d'emploi, les retraités et leur famille.

Quels sont nos métiers ?

La retraite complémentaire

Audiens met son savoir-faire en matière de gestion de la retraite complémentaire au service des secteurs de la culture et de la communication dont les salariés ont souvent des parcours spécifiques.

L'assurance de personnes

Audiens Prévoyance et les complémentaires santé du groupe proposent en matière de prévoyance et de santé des garanties sur-mesure, collectives et individuelles, pour ses publics.

Le médical

Notre centre de santé René Laborie, doté d'un pôle d'expertises médicales complet de plus de 100 professionnels, regroupe au cœur de Paris un centre médical, un centre dentaire, un magasin d'optique et d'acoustique et une pharmacie.

L'action sociale et la prévention

Pour un groupe de protection sociale, la solidarité et la prévention sont une raison d'être. Outre des aides financières adaptées, l'action sociale d'Audiens propose un large éventail de prestations pour accompagner les personnes fragilisées.

Le groupe développe également de nombreuses actions de prévention dédiées aux professionnels mais aussi aux seniors notamment via le centre de prévention Turbigio - agréé Agirc et Arcco - dont il assure le pilotage.

Les services aux professions

Audiens prend en charge, pour le compte de la profession, la gestion d'un nombre croissant de prestations : recouvrement de cotisations, gestion du Fonds de professionnalisation et de solidarité des artistes et techniciens du spectacle, opérateur en gestion sociale... Cette spécificité lui confère la dimension d'un véritable groupe de services.

Groupe Audiens

74, rue Jean Bleuzen
92177 Vanves Cedex

www.audiens.org

Tél. : 0811 65 50 50*

Fax : 0811 65 60 60*

Centre de santé Audiens

29 rue de Turbigio
75002 Paris

Tél. : 0820 21 33 33

(0,09 euros TTC/min)

Plus d'informations
et de conseils sur

www.audiens.org



LE NOËL DE TINA ?

Il n'y aurait pas d'alternative – « TINA », There is no alternative. Pourtant, au printemps, une situation inédite était créée. L'Élysée et l'exécutif, le Sénat et l'Assemblée nationale, les régions, les départements et les villes en grand nombre revêtaient la même couleur politique, celle du changement espéré. Une puissance institutionnelle sans précédent. A quoi a-t-elle servi ? A l'application d'une politique réduite à huiler les mécanismes grippés d'un capitalisme en crise, qui se fiche des institutions démocratiques.

Noël ? C'est encore le marché

Voilà le traité européen adopté. La dette illégitime est désormais au centre de la politique budgétaire, mise en coupe réglée par la « règle d'or ». L'Etat n'emprunte qu'aux marchés privés, qui, créanciers et débiteurs à la fois, spéculent contre la dette de ce même Etat qui les renfloue en permanence. La dette générée par la finance en folie devient à son tour un produit financier et la justification de la dictature de la Troïka qui ordonne : « la dette doit être remboursée par

ceux qui ne l'ont pas contractée ». Nous devrions obéir ?

A quoi sert le produit intérieur brut - la somme de toutes les valeurs ajoutées du pays ? A la sécurité sociale, aux salaires, aux investissements et aux services publics ? A l'emploi et au logement et à l'éducation... Pourquoi pas la santé ? Vous rigolez, répond Hollande. Baisser le coût du travail, transférer les cotisations patronales aux salariés, aux contribuables, aux consommateurs, par l'impôt, la TVA et demain la CSG. « La Sécu, c'est archaïque, faut la fiscaliser. » Pourquoi ? Mais « parce que la compétitivité », Gallois l'a dit dans son rapport en or hollandais.

Les profits d'aujourd'hui feront la compétitivité de demain et le retour de la droite extrême après demain. Ou bien avant...

Alors, TINA ? La république au service de la dette, du chômage et de la régression sociale ? Nous n'avons pas signé de reddition ! Nous ne marchons pas dans le « compromis historique », une vulgaire histoire de dupes. Ils sèment la précarité, l'angoisse du lendemain et la peur de basculer dans la pauvreté. Dans les conflits de demain, nous nous chargerons des revendications de tous, intérêts et capital !

Jean Gersin, Marc Peyrade.

LE 15 NOVEMBRE

Le lendemain des manifestations européennes pour l'emploi contre l'austérité, la négociation nationale sur l'emploi débutera réellement. Le 13 novembre, le président Hollande en a donné la feuille de route lors de sa conférence de presse. Il appelle les négociateurs syndicaux « à un compromis historique, sinon le gouvernement prendra là encore la décision », tout en tentant de les dissuader de manifester ce 14 novembre.

Irons-nous à cette négociation pour répondre à l'appel du président et signer ce « compromis historique » ?

Quel serait son contenu ? Le rapport Gallois, la nouvelle bible, le 5e évangile du Medef, adopté tout chaud par l'exécutif. Hollande s'en est vanté lors de sa conférence de presse : ce rapport ? « aussitôt remis, aussitôt appliqué »

Mis en oeuvre en partie (les 20 milliards d'impôts hier à la charge des patrons aujourd'hui supportés par les salariés, les chômeurs, les retraités grâce à la TVA...), le rapport Gallois va bien au delà :

« Le CDI est jugé trop rigide par les entreprises. » Gallois préconise de s'en débarrasser. Comme si la rupture conventionnelle ne suffisait pas, le petit rapporteur appelle de ses vœux la fin de la procédure du plan social.

« Plus aucun argument ne milite en faveur d'un système (celui de la Sécurité sociale) établi dans un tout autre contexte en 1946. » Gallois précise bien : « La réduction des charges sociales a un impact direct et rapide sur les marges d'exploitation des entreprises »

Le transfert des cotisations patronales vers les salariés n'a d'autre but que celui avoué par Gallois : restaurer les « marges », c'est-à-dire les profits des patrons.

Les préconisations contenues dans ce document rédigé par le Medef ? Les revendications principales du patronat ! C'est une bombe à fragmentation destinée à dynamiter l'édifice social actuel. C'est pourtant ce rapport-là que Hollande se propose d'appliquer intégralement.

Et ça, ce serait la base du compromis historique que nous devrions passer ? Au moment où le président annonce : « Nous allons avoir une hausse continue du chômage pendant un an. » Aucune contrepartie à attendre pour l'emploi, mais il nous faudrait signer quand même ? Hors Gallois point de salut ? Si ! Nos luttes, nos revendications. Voilà l'autre choix.

LES 3 «C» OU LES COMMUNICATIONS MENSONGÈRES DE LA C(L)ASSE PATRONALE

LES 3 «C» ? CHÔMAGE, COÛT DU TRAVAIL, COMPÉTITIVITÉ (et sa variante intégriste CC, le Choc de Compétitivité). Ce verbiage emplit les grands médias, enfle et gonfle comme une calomnie permanente contre le Travail. Quels sont les enjeux véritables de ce bourrage de crâne ? Décryptage.

Coût du travail : le terme en soi constitue déjà un mensonge. Le Travail humain a bien un coût, mais pas grand-chose comparé aux valeurs que lui et lui seul crée. Traiter le salaire comme un coût est déjà une déclaration de guerre contre les revenus du Travail au nom des revenus du Capital, c'est-à-dire les profits. Le salaire minimum interprofessionnel de croissance net est de 1118,44 euros pour 35 heures au 1er juillet 2012. Les salariés payés exactement au SMIC ou selon une rémunération avoisinant le SMIC sont plus de 40% des 22,3 millions d'actifs. 3,6 millions d'actifs sont payés à un taux inférieur au SMIC. La France est un pays à bas salaires. Mais pour le patronat ça ne suffit pas.

La campagne contre le coût du Travail a comme fonction la culpabilisation. Un ouvrier d'Addis Abeba, en Ethiopie, émerge à 42 euros par mois en octobre 2012 dans une usine de chaussures délocalisée là par les... propriétaires chinois ! Tant que le salarié, ici, n'aura pas fait la concession de l'alignement de son salaire sur le revenu éthiopien, les rapaces du Medef mèneront leur campagne. Ce fut le sens des One Euro Job du chancelier allemand Schroeder dans son « agenda 2010 ». Des millions de travailleurs pauvres en sont nés. Bras d'honneur ! Il y aura toujours un point du globe où le travail coûtera moins cher. Cette course est sans fin. C'est le coût du capital et de sa politique qui est exorbitant. Le coût du capital comprend l'exigence de renflouement permanent des banques. Dernières en date, Dexia et la banque Peugeot. Rien n'est trop beau pour le banquier.

Le « coût du travail » est cloué au pilori pour

justifier l'offensive patronale visant à flexibiliser le salaire, le rendre aléatoire, saisonnier, selon les carnets de commandes. D'où l'exigence patronale d'en finir avec le CDI, qui garantit le salaire indépendamment des fantaisies destructrices du marché. Les patrons n'ont rien d'autre en tête que de « restaurer leurs marges », c'est-à-dire leurs profits. Avec cynisme, ils jettent l'emploi à la casse comme une marchandise trop abondante. Et ils comptent sur l'extrême droite pour dévoyer la colère des chômeurs vers le bouc émissaire du moment. Dans le coût du travail, il y a la Sécurité sociale, le salaire socialisé sous forme de prestations (santé, accident du Travail, vieillesse...). Le patronat exige le transfert des cotisations sociales employeurs vers le contribuable. Ce que les patrons payaient, ce serait aux salariés de le payer. D'où les fantasmes sur la CSG ou la TVA, qui viendraient prendre la place des cotisations patronales. Les mille et unes exonérations dont le patronat bénéficie ne lui suffisent plus. Il ne veut plus payer, au prix s'il le faut d'abattre un pan entier de la Sécurité.

Le Capital considère que la crise est l'aubaine d'une vaste purge de tous les droits sociaux, salaire compris. Il ne consentira à réinvestir que s'il réussit à amoindrir durablement le niveau des rémunérations et de la couverture sociale. Chômage. Qui le crée ? Le salaire ? Chaque salarié serait, du seul fait qu'il possède une feuille de paie, responsable du chômage ? Et ta sœur, Parisot ! Les employeurs, qui ont le pouvoir exclusif et sans frein de licencier. Pourquoi le créent-ils et l'entretiennent-ils soigneusement ? Pour des raisons économiques ? Mais le patronat n'a même plus à justifier les causes économiques des destructions d'emplois. Bénéficiaire ou non, coté ou non en Bourse, le groupe ou l'une de ses entreprises a intérêt que le chômage atteigne des Himalaya.

Le chômage répand l'arme dissuasive, la peur. Le chômage de masse et durable est le meilleur levier pour la baisse du coût du Travail.



COMPÉTITIVITÉ. Ce mot déclenche un grand délire, celui qui agite les sarkozystes et les patrons, avant l'annonce du rapport de l'ancien patron Gallois. Compétitivité ? C'est la capacité à maintenir ou augmenter ses parts de marché face à la concurrence. La compétitivité est le bûcher monté par le patronat pour brûler le salaire. Les patrons sont-ils incapables d'exporter les produits créés par les salariés ? Le salaire ! Les patrons, qui exportent à 60 % dans la zone euro, sont-ils incapables de garder leurs parts de marché ? Le salaire ! Même si les exportations vont principalement en Allemagne, là où les salaires plus élevés ? Pas le savoir, le salaire ! le prix du produit ? Rien du tout, le salaire ! Le taux désastreux de change de l'euro qui défavorise les exportations hors Europe ? Non, le salaire ! Les marges excessives prélevées par les actionnaires dans l'établissement du prix du bien à exporter ? Des nêfles, le salaire ! La compétitivité formulée comme une condamnation a priori du salaire le place, coupable, forcément coupable, dans le dilemme suivant : l'entreprise exige le meilleur de lui-même, bien au-delà de sa qualification professionnelle. L'heure est au sacerdoce d'entreprise. En échange de quoi, l'entreprise explique au salarié que, malgré cet engagement exigé, il est licencié à tout moment et son salaire appelé à baisser de toute fa-

çon. Et après ça, on nous endort avec des « risques psycho-sociaux » que des préventeurs (?) sont chargés de déminer. Mais le mal dont souffrent les salariés, c'est le durcissement de l'exploitation capitaliste ! Pas de troubles personnels ! Sortir des 3 C par la mobilisation, il n'y a pas d'autre choix. A moins d'être pris durablement pour des C...

LE GANG DE LA COMPÉTITIVITÉ MONTE UN BRAQUO CONTRE LA SÉCURITÉ SOCIALE
1. LES PRÉPARATIFS DU BRAQUO

Gallois la Balance, ex-taulier d'EADS, rapporte son plan d'attaque pour détrousser la protection sociale. Le braquage se déroulerait au nom de la compétitivité. Le Gang ? Vaudrait mieux parler de cartel, ou de triade. Parrains de l'industrie et de la finance, ministres en exercice, anciens ministres Sarkozy, experts du FMI et de la BCE, Union européenne... sans oublier les grands médias propriétés des Parrains. Le réseau de complicités est multiple. Le tout au nom du pacte du Gang, nommé « Traité européen », fraîchement avalisé par une majorité composite d'élus de droite et de gauche – malgré une poignée de réfractaires du PS et du Front de gauche.

Lastuce du Gang ? Se faire passer pour victime ! Les Parrains du patronat pleurent chaque jour sur les taxes dont ils seraient victimes. Figurez-vous que les salariés qu'ils emploient exigent d'être payés par un salaire fixe et stable, et ce de deux manières : par la feuille de paie et par la Protection sociale (santé, vieillesse, accident du travail...). Pas croyable, non ? Notre Gang licencie à tour de bras pour amoindrir le camp d'en face, celui du Travail. Ils ont « refroidi » des millions de salariés, grâce à une arme automatique de destruction massive : la rupture à l'amiable, le licenciement libre ! Moyennant quoi, les salariés entrent dans le monde enchanté du chômage perpétuel. Les autres connaissent la précarité et l'insécurité du lendemain.

Le Gang monte une opération de communication grand style ! Voilà les conseillers et porte-parole des nouveaux Don Corleone répétant une belle histoire : « En France, la part prise sur les charges patronales pour financer la protection sociale est élevée, alors que le consommateur est relativement peu taxé. Un transfert massif des cotisations patronales vers une autre assiette fiscale permettrait à la France de converger avec l'Allemagne et de sortir de cette situation sans issue en initiant le choc de compétitivité attendu. » (Le Cercle de l'Industrie in Les Echos du 19 juin 2012) Et la volière des perroquets la répète. Parisot La Grande Sarkozette exige du gouvernement qu'il baisse les charges patronales, Montebourg s'engage à favoriser la baisse des charges patronales, Chérèque consent à « abaisser le coût du travail en transférant une partie des charges sur la CSG... » (Les Echos 3 septembre) La com' des Parrains ? Un choix minutieux du vocabulaire : « Coût du Travail » au lieu de « Salaire », « Charges » au lieu de « Cotisations », « Compétitivité » au lieu de tentative de meurtre contre la Protection sociale Le signal du Gang ? La publication du rapport Gallois le 5 novembre. Nous y sommes ! ➔

Le patronat fauche l'emploi par centaines chaque jour. C'est un choc massif qui ébranle tout l'édifice social. La consommation s'effondre, alors que l'économie nationale repose à plus de 60% sur la demande intérieure. Les cotisations sociales sont amputées, ce qui fragilise un peu plus chaque jour la Sécurité sociale, alors qu'elle est un puissant facteur de résistance sociale à la crise. Ces manques en pouvoir d'achat et cotisations sociales génèrent encore plus de pression sur l'emploi par les plans d'austérité du gouvernement couplés aux plans de licenciements patronaux. La spirale de la récession est en route. Et celle de la misère sociale également.

Combien de chômeurs ? La propagande est bien faite parce que nul indicateur ne reflète exactement le nombre de chômeurs. L'Insee ne recense que les chômeurs inscrits, alors que beaucoup de jeunes ne le sont pas et que beaucoup d'autres, de guerre lasse, ne se font plus recenser. 3 057 900 étaient sans emploi au 1er septembre 2012. 1 457 600 exerçaient une activité réduite, courte ou longue à la même date. 248 500 étaient sans emploi mais non tenus, contrairement aux précédents, de « faire des actes positifs de recherche d'emplois ». Soit plus de 5 millions, tout confondu ! Et c'est ce capital chômage que le patronat veut faire fructifier. Imaginez un pays dans lequel les jeunes sont sans emploi, les vieux sont au chômage, ceux qui ne sont ni jeunes ni vieux soumis à la peur, l'incertitude du lendemain. Ce pays de cocagne, c'est celui de Parisot la Grande Sarkozette, de Gautier-Sauvagnac (ex chef de l'UIMM bientôt en correctionnelle pour son omerta dans une puante histoire de caisse noire), de Monsieur Ernest Antoine Seillière de Laborde, de Wendel par sa maman (dans l'œil du cyclone de la Brigade financière pour bien autre chose que des paris sur des matches de handball).





2. LE BRAQUO FAIT PARTIE D'UN PUTSCH

Le braquage en préparation couronnerait une longue conspiration contre la Protection sociale, acquise de haute lutte à la Libération par le Conseil national de la Résistance. Le Gang des Parrains - le patronat - était frappé d'indignité nationale pour cause de collaboration avec l'occupant nazi. Discrédité et défait, il a préparé la revanche parce qu'il s'est fait imposer par le camp du Travail les cotisations sociales bénéficiant aux salariés. La vérité sur « les charges patronales » ? Baisses et exonérations !

A. Le gel des cotisations patronales

Le patronat cotise à son corps défendant au système de Sécurité sociale, concourant malgré lui à verser un salaire social à tous les affiliés à la Sécu. Mais :

Dès 1979, le patronat bénéficie du gel des cotisations « vieillesse » ;
En 1984, c'est la cotisation patronale santé qui est bloquée ;
En 1993, au tour de la cotisation patronale chômage ;
Au milieu des années 1990, c'est la cotisation pour les salaires qui se fige ; En 2001, la cotisation patronale pour les retraites Agirc et Arrco est à son tour gelée.

B. Les exonérations de cotisations patronales

Le patronat a réussi à obtenir des exonérations

de cotisations sociales, passant d'un montant de 1,9 milliard en 1992 à 30,7 milliards en 2008 (PLFSS 2013, annexe 5). Et cela sans compter les exonérations non avouées, qui ne figurent même pas au Projet de loi, car elles sont réputées intouchables.

C'est l'impôt, donc le contribuable, qui paie en lieu et place du patronat. La dégradation des prestations entraîne de fait une baisse du salaire dudit contribuable.

Ce transfert sans précédent des cotisations patronales vers les salariés a fait basculer, depuis 1982, 1100 milliards d'euros de salaire brut et 400 milliards de cotisations patronales des salaires vers les profits.

Ces 1500 milliards n'ont pas été investis, ils ont nourri les dividendes actionnaires, l'épargne et les spéculations financières des employeurs.

C. Le cercle diabolique de la « dette » financière contre le salaire pour le profit

Pourquoi la dette ? L'Etat finance ses dépenses en empruntant au marché financier privé. Les entreprises font de même.

La part du chiffre d'affaires allouée au crédit et aux emprunts est prélevée sur la part de la masse salariale ; d'où le blocage des salaires, le refus de toute embauche et les licenciements ; La régression de la masse salariale permet aux actionnaires de continuer à toucher leurs dividendes ; mais elle oblige les salariés à emprunter au crédit à la consommation pour leurs dépenses ;

Et le gouvernement appuie cette spirale infernale : les mesures prévues par Sarkozy

Fillon pèsent à 80% sur les salaires. Le plan du gouvernement Hollande reprend la recette, blocage de la masse salariale des fonctionnaires, taxation des retraités... 35 milliards vont peser sur les salariés globalement... pour éponger « la dette »

Sous les coups de boutoir du chômage et de la dette, le salariat devrait signer l'acte de reddition d'une autre partie de son salaire, la Sécurité sociale.

Le but du braquo et du putsch ? Passer de la cotisation sociale à l'impôt !

Le danger est imminent : le putsch consiste à assurer le passage de la cotisation sociale à l'impôt. Le problème ne se situe pas au plan de la technique comptable.

Il s'agit de partage des richesses :

- soit les ressources de la Sécurité sociale sont réparties entre profits et salaires, au moment du partage, entre Travail et capital ; cette solution conforte le Travail contre le Capital.
- soit les ressources sont collectées par l'impôt puis redistribuées par l'Etat. Cette solution permet à l'Etat d'intervenir massivement pour satisfaire les revendications du Capital, c'est-à-dire en finir avec la notion même de cotisations patronales. Aux salariés de payer ! Le chemin de la rétrocession de la sécurité sociale aux assurances privées serait en bonne voie.

Jean Gersin



PRESTALIS, ILS FONT LA PEAU À BICHET

Avec l'adoption de la loi de finance sur les aides à la presse pour 2013 et son soutien au projet présenté par la direction de Prestalis, intitulé « plan stratégique 2015 » qui prévoit 1200 licenciements, le gouvernement Hollande confirme son ralliement aux mesures déjà mises en œuvre par son prédécesseur.

Conséquences immédiate : une concurrence exacerbée entre les éditeurs dont beaucoup ne survivront pas à la nouvelle phase de concentration qui s'annonce ; un plan de destruction d'emplois sans précédent dans la distribution comme dans les autres secteurs de la presse.

La remise en cause de l'entreprise Prestalis de par le rôle qu'elle joue dans l'organisation mutualisée de la diffusion de la presse relève bien d'une nouvelle étape dans la rupture libérale organisée par les éditeurs.

Quant au but du prétendu « plan stratégique 2015 » il est avant tout destiné à provoquer une crise extrême pour mieux condamner Prestalis, tout en masquant les tripatouillages des véritables responsables de la situation, notamment l'opérateur historique Hachette. De cela nous ne pouvons être dupes.

Mais derrière cette manipulation ce sont bien les aides à la presse qui sont visées.

En effet, si elles n'ont pas empêché les concentrations ni l'extension du domaine commercial à l'information, les aides publiques directes ou indirectes à la presse représentaient un point d'appui pour une régulation professionnelle. Elles avaient une fonction de correction des inégalités de ressources financières, de garantie du pluralisme de

la presse, de stimuler la création éditoriale et les circulations des journaux, c'est-à-dire la libre circulation des idées et des opinions, et ce sans limite géographique. La principale aide à la presse est celle représentée par l'ancien système de distribution de la presse. Il pouvait être assimilé, grâce à la loi Bichet et la fonction du conseil supérieur des messageries de presse, à une forme de mission de service public. La période récente a vu un vaste mouvement de dérégulation se mettre en œuvre. Issu des conclusions des Etats généraux de la presse de 2008 qui ont fait dire au Président de la République d'alors que « le meilleur moyen de garantir l'indépendance de la presse c'est d'assurer sa rentabilité ». En conséquence, le 18 novembre 2010, le CSMP instaurait lors de son assemblée générale un « dialogue commercial » sur les points de vente. Premier acte du renforcement de la concurrence entre éditeurs et opérateurs de distribution. Cette décision a constitué l'une des brèches dans le système égalitaire qui ont rendu possible, en catimini, sans débat public, l'adoption de la loi du 20 juillet 2011 relative à la régulation du système de distribution de la presse. Dès lors seuls les critères de rentabilité des marchés s'appliquent à la diffusion de l'information en France par la nouvelle définition du CSMP, définie par le nouvel article 17 de la loi Bichet. Le rôle initial du Conseil supérieur était de faciliter l'application de cette loi et d'en assurer le contrôle comptable par l'intermédiaire de son secrétariat permanent. Désormais le Conseil supérieur des messageries devient une personne morale de droit privé. Pour contourner les difficultés, l'autorité de régulation de la distribution de la presse est créée. Une au-





torité administrative indépendante composée de trois magistrats chargée de mettre en application les décisions du CSMP et assurer le respect des règles de la concurrence.

L'ensemble de ce dispositif, présenté il y a peu encore par l'ex-ministre de la Communication et par les éditeurs comme un simple « toilettage » de la loi Bichet, se révèle être une rupture fondamentale, dont on voit les dégâts aujourd'hui. La concurrence entre éditeurs est à son comble, l'appétit de nouveaux opérateurs de la distribution s'est aiguisé, les spéculations n'en finissent pas pour savoir qui va dominer le marché de la distribution de la presse en France.

Petit secteur, la distribution de la presse est en passe d'être immergée dans la distribution générale. Les actions du CSMP réduites aux critères de rentabilité le conduisent en conséquence à considérer que tout titre non rentable sur une zone géographique donnée ne sera plus distribué par le réseau coopératif. Celui qui habite dans une zone peu peuplée, qu'il se débrouille. Le modèle des gratuits d'information générale distribués uniquement sur les grands axes de transports urbains devient la référence.

L'une des réponses privilégiées serait le développement du portage. C'est à ce titre que des aides considérables ont été demandées à l'Etat. On peut légitimement, au vu des résultats, s'interroger sur leur utilisation par les groupes de presse. Nous pensons, nous, qu'elles ont servi à payer des plans sociaux ou à équilibrer des comptes d'exploitation.

La distribution, en tant que principale aide publique à la presse, a été la cible du précédent gouvernement : il s'agissait de faire émerger un ou deux champions nationaux à dimension internationale.

L'acte 2, c'est le décret du 13 avril 2012. Il ne s'agissait plus de mener les affaires en catimini, mais de cadenasser le débat public sur les aides à la presse, de le mettre hors de portée du débat public, des salariés, de leur représentation syndicale.

Ce sera désormais une commission ad-oc composée de patrons et de fonctionnaires qui seront à la manœuvre : la distribution des aides publiques serait effectuée selon des critères qui n'ont plus rien à voir avec la protection de la liberté de l'information et le développement de la création éditoriale. Un guichet unique est placé sous contrôle comptable de la DGMIC et autres DGCIS et dont les critères d'attribution sont axés sur les investissements hors presse. Il précipite la mise à mort de plusieurs titres de presse. L'avenir de la presse n'est pas seulement impacté par les évolutions numériques. Nous ne sommes pas dans le match papier contre numérique mais dans bien dans celui de la démocratie contre le marché. Le seuil critique de la situation a été dépassé depuis bien

longtemps. Soit on assiste au parachèvement de stratégies qui conduisent à ce que les banques et les industriels détiennent et contrôlent seuls l'information.

Soit la puissance publique agit et remet en cause un processus qui conduit à un nouvel et décisif affaiblissement de l'expression démocratique.

Pour cela il ne s'agit pas d'engager un aménagement à la marge pour tenter d'aplanir ou d'accompagner les dégâts constatés.

En ce moment, on balance dans les pattes de la Filpac Cgt et des autres organisations syndicales de salariés les conséquences sociales de ces stratégies comme des crocs-en jambe. Les syndicats devraient renoncer à défendre et la presse et l'emploi, pour accepter d'être la courroie de transmission des plans patronaux : il faudrait appuyer leur demande d'aides des pouvoirs publics pour financer les licenciements et leurs opérations de fusion absorption. C'est vrai à la fois pour les syndicats patronaux et pour les groupes de presse dont les contours sont en plein mouvement.

Ils espèrent de leur gestion de crises provoquées par la négation de tout cadre de négociation un soutien de l'Etat Stratège, lequel n'entreverrait le sort des salariés que sous l'angle du prix de leur départ vers Pôle Emploi.

Depuis l'alternance politique, les portes des ministères et même de la présidence sont courtoisement ouvertes, mais pour quel résultat concret ? Nous recherchons toujours le rétablissement de normes sociales de négociation, en lieu et place du scénario désormais bien rodé qui renvoie les salariés au tribunal de commerce le plus proche, là justement où ils ne peuvent rien dire.

Ce que nous revendiquons ?

Que les éléments de dérégulation soient effacés. Que le décret du 13 avril 2012 soit abrogé. Les critères d'affectation des aides, leur montant, doivent être redéfinis par l'avenir immédiat de l'information, et non pas être remodelés comme des copies conformes au management libéral.

La nouvelle majorité doit ouvrir un débat public en vue de légiférer sur de nouvelles protections pour la liberté de production et de diffusion de l'information papier ou numérique.

Les salariés de l'information ont un avenir, qui ne saurait se résumer à la destruction de l'ancien et au surgissement du nouveau dans la douleur de la négation des qualifications réelles, des sous-emplois et des sous-rémunérations, quand elles existent, les petits boulots, les emplois précaires, les stages à rallonge ayant réinventé le travail quasi-gratuit.

C'est le combat engagé par les syndicats de la Filpac-cgt. Un combat pour l'information pluraliste donc de la démocratie.

Marc Peyrade

VEOLIA ENVIRONNEMENT, CONTRIBUTEUR DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE ET DES TERRITOIRES

En France, Veolia réinjecte

96%

de ses recettes
dans l'économie
et **investit 1,1 milliard**
d'euros par an.



Veolia
forme



**1,8 million d'heures
de formation** sont dispensées en
un an par Veolia, notamment sur
les 6 Campus Veolia régionaux, proposant
plus de 20 formations diplômantes,
du bac professionnel au master.

Au début des années 1990, le modèle économique de la Presse Quotidienne Nationale intégrait l'édition de l'information, sa fabrication et sa distribution, dans un ensemble encadré par un système coopératif de distribution qui était adossé à dispositif d'aides à la presse, dont la fonction première était de garantir le pluralisme et la pluralité dans notre pays.



GUTENBERG A DE L'AVENIR

Désireux de le voir disparaître, les éditeurs de la Presse Quotidienne Nationale entreprirent de changer le modèle existant en commençant par séparer les centres d'impression de leurs titres de leur siège éditorial. Le but de l'opération étant d'isoler l'impression d'un quotidien de l'ensemble économique nécessaire à son existence. Le patronat, appuyé sur la notion de rentabilité, tentait alors de démontrer que l'imprimerie est un centre de coûts qui seraient préjudiciables au développement de la presse. Avec la baisse des volumes publicitaires et imprimés comme argument « indiscutable » il amorça alors la restructuration et la concentration des imprimeries relevant de la presse quotidienne nationale.

En vingt ans, le nombre de ces imprimeries passe de onze à six. Les créneaux de fabrication se resserrent et ne répondent plus aux besoins de certains quotidiens qui sont déjà sous la pression des réformes successives du schéma de distribution que mènent les N.M.P.P. (aujourd'hui Presstalis), pris dans l'état de ces réformes patronales, des titres ne sont plus distribués dans certaines zones de notre territoire.

La place des imprimeries dans la bataille pour l'information

Aujourd'hui, cette notion de ren-

tabilité de l'information et des moyens de la diffuser est l'ancrage idéologique d'un patronat qui voudrait en plus nous faire admettre que la seule issue de la presse résiderait dans l'abandon du papier au profit du numérique ! C'est convaincu de cette analyse érigée en nouveau dogme, que se constituent les grands groupes de communication de demain. Il est en effet bien moins aisé, pour les apôtres de la concentration des moyens de production, et de la destruction du système de distribution, de faire le bilan de leur politique passée.

Les chiffres, qu'ils affectionnent particulièrement, parlent d'eux mêmes, la réduction importante du nombre des imprimeries et des plates-formes n'aura pas permis de vendre un exemplaire de plus ! Plus grave encore, elle aura créé les conditions d'un affaiblissement des quotidiens allant pour certains jusqu'à leur disparition. Pour prendre sa place dans le débat actuel, le secteur de l'impression doit partir de ces réalités. Il nous faut construire une alternative aux choix faits par un patronat qui se nourrit de rapports tels que Montaigne, Cardoso et autres...

Pour cela, il est nécessaire de dresser un état des lieux le plus précis possible. Un premier constat laisse apparaître une baisse d'activité dans toutes nos imprimeries. Cette dernière s'accompagne d'une diminution des effectifs et

d'un affaiblissement au niveau syndical liés à la succession des dispositifs sociaux.

L'effet de la concentration, combiné à la réduction des chiffres de tirages, entraîne une explosion des frontières entre la Presse Quotidienne Nationale et de la Presse Quotidienne Régionale.

Pour exemple, l'impression du Monde dans des imprimeries de P. Q. R à l'instar de celle des Echos. D'autres suivront le même chemin au gré de leurs intérêts et de la situation des imprimeries en province. Déjà les groupes Amaury et Riccobono viennent de passer un accord de partenariat qui a entraîné la fermeture d'imprimeries dont la charge de travail a été répartie sur les centres restants des deux groupes. Malgré ces concentrations l'équilibre économique de ces entreprises n'est pourtant pas garanti pour les années à venir, si les chiffres de tirages poursuivent leur baisse.

Ce sont là les prémices d'un rapprochement entre les imprimeries de P. Q. R et de P. Q. N dans les régions où cela sera possible. Quant aux autres ce sera à terme un transfert d'activité des imprimeries de presse vers celles du labeur. Preuve, s'il en fallait une, l'attaque violente que mène le patronat du labeur contre les entreprises de presse, considérant que l'activité graphique est une industrie à part entière, et qu'il convient d'accélérer l'entrée des imprimeries de



presse dans le champ de la concurrence. Soit en leur supprimant les aides à la presse, soit en plaçant les imprimeries labeur en situation de bénéficier des aides à la modernisation de la presse. Depuis plus de 20 ans la stratégie de transfert des suppléments de la presse vers le labeur a aggravé de fait la situation des entreprises de presse tout en assurant de la charge de travail pour les imprimeries du labeur. Il y a sûrement des actions à mener et des décisions à prendre pour le développement de l'imprimerie, mais elles devraient dépasser le niveau de la querelle de clocher ou la recherche du bouc émissaire.

Le cœur du problème réside dans l'investissement sur les contenus et de la place de l'information dans une démocratie. Nous devons redéployer notre influence à partir du rapport de forces existant dans les entreprises et construire une alternative aux propositions du gouvernement contenues dans le cadre du Livre vert issu des états généraux de la presse et aussi à celles des organisations patronales.

Pour rappel voilà ce que nous disions au sortir des états généraux de la presse :

Au plan des recommandations liées à l'aspect social

L'affirmation de la définition d'un nouveau modèle économique qui tenant compte du développement du numérique et de la presse gratuite, imposerait l'adossement d'un quotidien à un grand groupe, induit directement des conséquences sur l'avenir de certains titres L'Humanité, Libération, la Croix, etc. de même que le désengagement total de la presse à l'égard du secteur industriel fragiliserait d'avantage la liberté des quotidiens de se fabriquer dans des créneaux correspondants à leurs besoins et les rendrait à terme dans l'incapacité de peser ou maîtriser leur coûts de fabrication auprès du réseau des imprimeurs qui, une fois placé en situation d'autonomie, imposera ses tarifs. Les quotidiens, à la différence des autres publications, ne pourront pas faire jouer la concurrence européenne ou

internationale et devront s'adresser aux quelques imprimeurs, détenteurs d'outils adaptés à leur cahier des charges. La baisse et la maîtrise des coûts de fabrication passent en premier lieu par cette affirmation que l'ensemble des éditeurs de presse demeure lié au secteur industriel. La fabrication d'un quotidien justifie plus de contraintes qu'aucune autre forme de publication, qu'il s'agisse de la composition même du produit, des volumes à traiter ou encore des délais de réalisation, de fabrication et de distribution, c'est l'une des raisons pour laquelle depuis tout temps la presse était dotée d'un parc machines parfois jugé surdimensionné au regard des quantités à produire. Ainsi la solution de regroupement ou de mutualisation des titres de presse limiterait considérablement toute la souplesse indispensable aux exigences des quotidiens.

Les titres de presse ne doivent donc pas venir s'insérer dans des plannings de production de publications ou autres produits imprimés mais structurer l'intégration de nouveaux plans de charge autour de la fabrication des quotidiens et de fait utiliser à plein les outils de production.

Hier c'était l'information qui commandait aux moyens industriels, aujourd'hui ce sont les moyens industriels qui imposent les créneaux d'impression

Notre objectif revient en fait à solidariser l'ensemble des formes de presse sur les questions industrielles pour continuer de favoriser le maintien et le développement de tous les titres et ainsi préserver une expression pluraliste et démocratique.

Cette logique qui devient réellement globale à partir du moment où elle intègre toute les formes de presse devra intégrer le besoin d'une mise en réseaux des imprimeries sur le territoire afin de mieux répondre aux besoins de logistique et de transport dont les coûts ne cessent d'augmenter et de fait s'inscrire dans une véritable

politique de développement environnementale.

Cela sous-entend l'investissement dans des outils capables de répondre à une offre élargie.

Remarques : Les comparaisons avec d'autres pays de la communauté européenne mises en avant dans le rapport, prennent appui sur l'impression de l'International Herald Tribune dans divers pays sans préciser la nature des matériels utilisés, ni même des taux d'occupation des machines, éléments de comparaison déterminant dans l'analyse. Il est regrettable que la commission n'ait pas porté une attention particulière à un rapport qui ne peut être apprécié comme partisan, puisqu'il s'agit de l'inspection générale des finances.

Celui-ci met en évidence les faibles écarts de rémunération des salariés d'un pays à l'autre et valide une utilisation d'effectif assez proche, parfois supérieure à celle pratiquée dans les entreprises françaises. Ce rapport démontre que la raison des coûts ne porte ni sur les salaires ou les effectifs mais bien sur les temps d'utilisation des matériels et sur les modes d'organisations.

Cette analyse semble être partagée par le PDG du groupe ROULARTA qui lors de son audition aux états généraux de la presse a confirmé que, pour réduire leurs coûts de fabrication, le groupe était rentré dans une logique de ré-internalisation des volumes traités à l'extérieur.

Cette première analyse démontre qu'au-delà des aides nécessaires à la gestion des sureffectifs tenant compte de l'impact des modernisations, l'Etat doit, dans le cadre des moyens à donner à la presse, aider aux financements des investissements des projets industriels à venir.

Autour des enjeux de la presse nous devrions défendre cette idée que la mission d'information ne s'adresse pas qu'aux seuls quotidiens mais qu'elle intègre également la presse magazine d'information politique et générale, cela ne devrait pas être compliqué puisque ce sont les mêmes qui, réunis dans une seule famille, bénéficient des aides gouvernementales.

Gérard Letréguilly

AUTOUR DES ENJEUX DE LA BATAILLE POUR L'INFORMATION LA FILPAC SE FIXE

POUR OBJECTIF :

- De rédiger une proposition qui définira les contours d'une nouvelle carte graphique au service de la presse et de l'information en y intégrant les nouvelles technologies et la possibilité de mise en réseau des différentes entreprises.

- De définir un nouveau cadre social applicable à l'ensemble de ces imprimeries.

- D'anticiper par un dispositif social, les conséquences de ces évolutions.

Ce dispositif centré autour de la formation professionnelle devra à partir d'une étude précise des outils de production et des nouveaux besoins :

- Définir le besoin en nouvelles qualifications (presse-labour et numérique)

- Mise en œuvre de programmes de formations adaptés

- Adapter des plans de reconversions vers le numérique

- Construire des outils de gestion prévisionnelle de l'emploi au niveau national

Ce sont là les premières pistes de réflexion du Groupe de Travail Impression qui est en charge de rédiger le projet technique et syndical qui sera soumis aux syndicats et entreprises.



La nouvelle adresse de rue de la banque



Le doux parfum du papier imprimé, la magie du surf sur Internet... Mais dans l'information, les chiffres remplacent les lettres. C'est bien ce qu'ils veulent, ces nouveaux managers de la presse. Ils ont débarqué, ils sont en place. D'où sortent-ils ? Mandataires de la grande industrie ou de la publicité, experts en marketing, officiers en management libéral, fondés de pouvoir des banques. Tout un personnel acquis au calcul libéral côtoie les anciens cadres dirigeants, qui, le temps de se constituer une retraite chapeau haut-de-forme, offrent en mercenaires leurs ultimes services aux nouveaux maîtres. Ces anciens en fin de vie professionnelle se paient un dernier tour de piste sur une bête qu'ils jugent moribonde, la presse. Ils offrent en mercenaires avisés leurs derniers services, consistant à user de leur savoir-faire vieillissant pour réaliser les basses œuvres, les licenciements à tout va. Leur retraite est à ce prix. Le mot d'ordre sarkozyen lancé lors des états généraux de la presse en 2008, est plus que jamais en vigueur à l'ère Hollande, « un ou deux groupes de médias ». Le patronat de la presse est azimuté sur les directives du Medef, dans lequel les syndicats patronaux se diluent. Le Crédit Agricole, Le Crédit Mutuel, le trio BNP, Dassault, Bernard Arnault, Bouygues, Bolloré, comment ces géants du capitalisme intégral, propriétaires de l'information, tiendraient-ils dans le SPQN ou le SPQR ?

C'est la dérégulation qui met la presse et l'information à feu et à sang

Ce qui répand l'incertitude, le doute sur l'avenir de la presse et de l'information, l'instabilité généralisée des titres, des groupes, des emplois et des qualifications relève de la dérégulation organisée par l'Etat et le grand patronat. Le « modèle économique » en fin de vie était basé sur la désignation de la presse écrite comme média garant de la démocratie. Telle était la gloire du Conseil national de la Résistance : miser sur la démocratie contre le marché. C'est ce « modèle » qui a été livré à la pioche des démolisseurs, un chantier ouvert par les états généraux de la presse en 2008. Avant de se lancer dans la concurrence sauvage de l'univers numérique dominé par les Google, Yahoo ou MSN, il s'agit pour les patrons de presse de mettre en conformité les actuelles sociétés de presse avec les normes libérales. Les concentrations ne font que commencer. C'est bien cette phase-là dans laquelle la presse est entrée.

La distribution était la principale aide à la presse puisqu'elle garantissait une diffusion globale selon un tarif corrigeant les inégalités financières. Elle a été redéfinie par la loi n°2011-852 du 20 juillet 2011.

Le Conseil supérieur des messageries de presse, défini par la loi Bichet comme l'outil d'application des termes de cette loi, est devenu « une personne morale de droit privé », qui assure « le bon fonctionnement du système coopératif de distribution de la presse et de son réseau ». Les conséquences ? Une vaste déconstruction qui ouvre la distribution aux opérateurs du marché, déterminés par la logique du profit. Avec comme point d'orgue la destruction de Presstalis et ses emplois. Un titre, les titres d'un groupe, ne seront plus distribués que si le propriétaire en a les moyens. Reste à savoir qui va récupérer le marché, mais les victimes sont désignées, l'emploi qualifié et les journaux à faible ressource financière. Les aides à la presse tombent sous le coup du décret 2012-484 du 13 avril 2012, qui transforme la majorité d'entre elles en sommes allouées au management libéral des entreprises d'information. L'obligation de gérer les entreprises en fonction de la baisse des coûts du travail, d'orienter les investissements vers le numérique, est encadrée par un contrat (une « convention ») entre l'Etat et certaines entreprises de presse éligibles selon des critères financiers stricts qui sélectionnent les plus riches. Ces obligations ouvrent le versement des fonds de façon temporaire et limitée sous la responsabilité unique de la Direction générale des Médias et des Industries culturelles (DGMIC), organe à la confluence de plusieurs ministères, dont celui de l'Information et la Culture.

Il s'agit de mettre le poids de la puissance publique au service d'un patronat :

Qui opère des « mutations et modernisations industrielles » dans le cadre de sociétés d'information politique et générale.

qui construit des services de presse en ligne, en français ou en langue étrangère.

Qui présente des projets d'augmentation de la productivité des entreprises, « notamment par la réduction des coûts de production... »

Le suivi et la direction sont assurés par un « comité d'orientation » où se coagulent les représentants des ministères les représentants du patronat des différentes formes de presse, sous l'égide de la DGMIC, sans les syndicats. La transparence est exclue par principe. Des experts tenus au secret professionnel rapporteront à ce FMI de la presse et de l'information leur verdict quant à l'opportunité des attributions des fonds publics.

Les projets « de mutation et de modernisation industrielles, y compris ceux concernant des processus éditoriaux et archivistiques (sic) » font l'objet de circulaires et formulaires disponibles sur le site de la DGMIC (Direction Générale des médias et des industries).

la presse?

Qui n'est pas éligible au versement de ces fonds a le droit de mourir dans le silence ouaté des tribunaux de commerce.

L'impression, cernée par l'immersion de la distribution dans le marché et par la contre-révolution des aides à la presse, est l'objet d'une étude de la DGMIC (mai 2011), qui ressemble à un plan stratégique d'Etat fourni aux éditeurs afin qu'ils règlent cette question. Cette étude, « L'Analyse des coûts d'impression de la presse quotidienne nationale, gratuite et payante », malgré son intitulé, concerne la PQR et la PQN, mais de façon indissociable les imprimeries dites de Labeur et l'impression numérique.

L'angle de la DGMIC est de considérer l'impression comme une industrie à part de la presse et de l'information, qui doit être rentable par elle-même. D'où la stratégie suivante :

La manœuvre du gouvernement ?

Il donne au syndicat patronal du Labeur UNIC l'étude de l'impression numérique, dont la DGMIC dit qu'elle est l'outil de relance par la valeur ajoutée créée dans ce cadre.

Et en parallèle, la DGMIC préconise à la presse de « moderniser pour concurrencer les imprimeries de labeur »

Cette organisation de la concurrence libre et non faussée se place pour la DGMIC dans l'idée que « les imprimeries de presse pâtiront probablement encore longtemps d'une mauvaise image liée aux mouvements sociaux »

La DGMIC préconise d'automatiser pour accroître la productivité, en bon français baisser la masse salariale.

Décentraliser pour réduire les coûts logistiques par l'exploitation des « coûts de main d'œuvre et d'immobilier inférieurs en province » dans des centres régionaux libérés du « poids de l'histoire », celle de la CGT bien entendu.

Concentrer les moyens d'impression de la presse PQR et PQN.

Créer des réseaux locaux d'imprimerie numérique pour la presse.

« L'Etat joue d'ores et déjà un rôle majeur dans la restructuration des imprimeries de presse », mais les aides à allouer relèveront d'une « stratégie capacitaire et technologique plus globale du secteur. »

Traduction : L'Etat pèse de tout son poids pour parachever la séparation des sièges éditoriaux et des imprimeries, lesquelles formeront un secteur industriel totalement à part.

La dématérialisation des centres éditoriaux. Les newsrooms sont l'atelier du XIXe siècle appliqué aux journalistes. Les réseaux mis en place au sein des

groupes permettent de transformer les sièges éditoriaux en plates-formes virtuelles de circulation des fichiers informatifs et publicitaires, centralisés et redistribués selon des leviers numériques, commandés par les seuls informaticiens qui sont maîtres des réseaux. Les agences de presse vont ainsi se multiplier, dont la vocation sera de mettre à disposition du Web la marque éditoriale, allégée du poids de la périodicité et de l'ancrage géographique. Les datajournalistes reçoivent la mission d'alimenter en permanence le réseau, qui entre en concurrence avec tous les autres. L'information n'aura de valeur que si elle attire l'attention sur les récepteurs d'Internet, et que si elle génère une fréquentation des offres commerciales par l'orientation de l'internaute vers les liens ad hoc. Sa vertu est mesurée à son immédiateté, sa valeur d'usage réduite à zéro.

Le problème majeur de ces réseaux réside dans leur gourmandise en investissements permanents. Le cycle d'amortissement des machines est repéré et étalonné, par celui de la remise permanente à niveau des réseaux hyperconcurrentiels. Qui n'applique pas à son réseau telle innovation en meurt rapidement. D'où la nécessité des patrons de l'information de disposer de moyens financiers sans commune mesure avec ce qui était nécessaire auparavant.

Le poids des banquiers et des grands industriels s'en trouve renforcé.

La dérégulation démode à grande vitesse le modèle économique pré-existant (capitalisme patrimonial disposant d'un monopole régional et titres nationaux à dimension parisienne déterminés par leurs familles politiques).

Elle bouscule l'organisation et la définition de l'entreprise d'information, alors que la rentabilité de l'entreprise numérique tarde à voir le jour. Le papier imprimé reste la source principale du profit, le numérique est assoiffé de capitaux. Le Figaro, dont 25% du chiffre d'affaires est issu du numérique en espère 40%. La Voix du Nord-Rossel s'est fixé 25% du CA. Tandis que les patrons reçoivent de l'Etat les encouragements dans leur entreprise de démolition sociale, beaucoup savent qu'ils entrent dans un univers à la concurrence la plus brutale. Il faut beaucoup de capitaux pour tenir le coup dans l'univers du Web, et donc disposer de fonds à moyen terme. D'où l'hyper-présence des banques et des industriels les plus huppés, qui contrôlent directement l'information.

La faille ? Le vaste mouvement de dérégulation va beaucoup plus vite que l'émergence d'un modèle économique rentable et stable dans l'univers numérique. D'autant que la loi mortifère de la rentabilité à deux chiffres pour l'actionnaire s'applique désor-



mais dans la presse. En somme, ils cassent sans savoir où ils vont.

La dérégulation sociale

Sur la base de qualifications stables et reconnues, le syndicalisme avait établi, dans le cadre d'une presse dédiée au pluralisme de l'information, des relations sociales civilisées. Malgré de nombreux accrocs, cette situation a duré de l'après-guerre au plan Villain-Carignon (éditions gratuites par département de France Soir, attaque sans précédent sur les effectifs). Les niveaux de négociation étaient nombreux et hiérarchisés, de l'échelon de la convention collective aux entreprises et aux groupes. C'est le mieux disant social qui bénéficiait automatiquement au salarié.

Le management libéral

L'appropriation des titres de presse par des groupes aux mains de banquiers et de grands industriels offre aux managers issus de l'industrie et de la finance, lesquels pullulent à la tête des entreprises, la possibilité d'y exercer leur art : il s'agit d'aligner la société d'information aux normes en vigueur, c'est-à-dire le service de l'actionnaire. Quand Rossel veut acheter Hersant, il intègre dans l'opération les 10% de valeur allouée à l'actionnaire. Lucas ne raisonne pas d'une autre façon, pas plus que Dassault-Figaro ou le trio BNP du Monde.

Ces groupes jouent clairement la baisse des volumes d'impression. Ils perçoivent la société d'information comme un département particulier d'un ensemble industriel et financier dont l'activité principale est très éloignée de l'information. Ou plus exactement l'information que les sociétés sont censées vendre doit correspondre aux objectifs généraux des groupes. Il en résulte, outre l'aliénation de l'information, un alignement des salariés de la presse sur les niveaux sociaux des groupes propriétaires. En somme, l'information doit être « produite » selon des coûts et des critères sociaux qui ont cours dans la banque ou l'industrie. Et les supports informatifs deviennent des sous-traitances au service des groupes.

Le processus n'est pas achevé, mais la modification des périmètres des groupes sera l'occasion de cette rupture majeure de la définition de la société d'information ; Sarkozy précisait avant et après les états généraux de la presse que « le meilleur moyen pour l'information d'être indépendante, c'est qu'elle soit rentable ».

Un double processus de déqualification affecte le travail dans la presse et l'information :

Celui du cadre général de régression des lois sociales. La déqualification du travail en résulte : le contrat de travail s'exerce selon l'obligation du patron à fournir au salarié les moyens de répondre aux obligations de son contrat. Le salarié apportait un savoir-faire qualifié reconnu et clairement délimité.



La modification majeure du contrat de travail, outre son instabilité, réside dans la déconnexion de la qualification avec l'exercice concret du travail.

Le salarié est sommé d'apporter une somme de connaissances croissante, relevant de ses qualités personnelles, en dehors de tout critère classant. Il est sommé de se soumettre de façon individuelle à une évaluation quasi-permanente, qui nourrit l'angoisse de ne pas y arriver, de n'être jamais à la hauteur. Le salaire apparaît comme une « récompense » de qualités individuelles, noyant la valeur réelle du travail fourni et nourrissant une dépréciation de soi.

Dans la presse et l'information, les outils automatiques et les logiciels intégrant le travail humain ont permis de contourner les savoir-faire pré-existants. En quelques années, à la fin du processus d'informatisation, baptisé aujourd'hui numérique mais qui a commencé au milieu des années 1970, les qualifications anciennes ont disparu, sans exception, pour laisser place à une « employabilité » culpabilisante, sur fond de mobilité dans l'entreprise. Les rythmes de travail exigés sont scandés par le temps de l'informatique, qui ne connaît aucune périodicité humaine. Le sentiment d'être interchangeable et jamais reconnu individuellement nourrit un fort attrait vers la fuite, à tout le moins de perte d'attrait pour l'entreprise d'information. Le paternalisme d'entreprise fait place à l'abattage compétitif. C'est le support au désenchantement, à l'idée que le futur n'existe pas.

Nos objectifs syndicaux

A. Deux mouvements vont s'accroître : la restructuration de l'imprimerie, sa séparation des sociétés d'information et la dématérialisation des sièges éditoriaux.

Il y aura, dans l'un et l'autre des secteurs, des salariés sélectionnés pour leurs compétences, parce que les actes professionnels l'exigent. Mais ces salariés auront bien du mal à obtenir un salaire et des conditions de travail conformes à leurs qualifications réelles, si les employeurs réussissent à opérer une rupture avec l'encadrement social du contrat de travail et à opposer les salariés entre eux. Le patronat utilise en effet l'argument technologique pour créer de nouveaux espaces professionnels vierges de tout



cadre collectif de négociation. Il tente par là de se débarrasser d'une contrainte, la définition et la reconnaissance des qualifications, afin d'obtenir une baisse importante du coût du travail et une hausse significative de la productivité.

A l'exact opposé, nos objectifs syndicaux consistent à recomposer un socle de revendications professionnelles, dont l'axe majeur est l'établissement, la codification et la rémunération des qualifications, qui nourriront la démarche syndicale professionnelle.

Le mouvement de concentration des imprimeries et l'arrivée au côté de l'offset de machines numériques sont en marche. Le rapport de la DGMIC et la mission gouvernementale donnée au patronat du Travail indiquent noir sur blanc une nouvelle carte de l'impression, où les patrons veulent resélectionner la main d'œuvre.

Notre objectif est d'unifier les salariés. Nous n'opposons pas l'offset à la mise en place du numérique, pas plus que les régions à la filière professionnelle nationale. Nous nous mettons en ordre de bataille pour conquérir un socle professionnel global aujourd'hui bafoué. Nous voulons un cadre de négociations qui permette aux salariés de travailler dans ces nouveaux centres selon un statut, des qualifications et des normes sociales collectives.

Notre objectif syndical consiste à dégager des revendications et des exigences communes qui déjouent la mise en place de centres d'impression comme autant de zones franches de toute contrainte sociale.

La première des revendications revient à exiger les formations professionnelles nécessaires, ouvertes tant aux salariés des Industries Graphiques qu'à ceux des imprimeries de presse, de façon que les futurs salariés des centres d'impression disposent des moyens professionnels nécessaires à la mise en œuvre des machines, Offset et numériques.

Les syndicats de la Filpac CGT sont candidats à toute négociation, dans l'intention de construire l'unité des salariés de l'impression contre les tentatives patronales de division.

Pour anticiper ce mouvement de concentration, la Filpac CGT met en place un groupe de travail des imprimeurs - Industries graphiques et presse - où la compétence technique s'unira à l'élaboration syn-

dicale pour dégager dans les plus brefs délais une plate-forme et des actions revendicatives afin de construire les solidarités nécessaires à l'action syndicale.

La dématérialisation des espaces rédactionnels, leur mise en réseau et la mise en place des newsrooms font apparaître un nouveau salariat de la rédaction, dont les conditions de travail et le volume de l'emploi les rapprochent de tous les autres salariés.

Les nouveaux salariés des rédactions connaissent la précarité, la non-reconnaissance de leur travail et de leurs qualifications, une intensification de leur exploitation par le temps et les rythmes de travail. Les attributs de l'ancien statut ne servent pas de bouclier à cette déqualification. Les objectifs syndicaux relèvent du syndicalisme global, qui prend en compte les besoins de tous les salariés de l'information, d'autant que les anciennes réponses catégorielles sont à l'évidence inadéquates.

Les syndicats de la Filpac CGT se proposent de s'adresser à ce salariat afin de nouer les contacts nécessaires à l'établissement d'objectifs syndicaux élaborés collectivement, qui répondent à la surexploitation patronale. Dans le même objectif, les syndicats de la Filpac CGT revendiquent les qualifications et les postes professionnels correspondant au travail au sein des entités rédactionnelles.

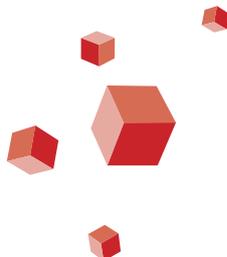
B. La restructuration en cours de la distribution, la vente des sociétés du groupe Hersant, les menaces qui pèsent sur les emplois dans les Journaux du Midi, la perspective de restructuration dans le groupe Crédit Mutuel, entre autres, vont nécessiter des mobilisations que les syndicats de la Filpac contribueront à organiser.

L'exigence d'un cadre de négociation des restructurations en cours, la défense des emplois et des titres, la bataille de l'information relèvent d'objectifs syndicaux qui unifient l'intervention des syndicats de la Filpac CGT.

Les syndicats de la Filpac CGT exigent du gouvernement et de la représentation nationale issus de l'élection présidentielle qu'ils adoptent un cadre légal protecteur de l'information et de ses emplois, c'est-à-dire une loi fondamentale pour l'information. Ils s'opposent à la politique du secret des affaires qui n'a pour but que de contourner la représentation des salariés. C'est pourquoi la revendication de négociations globales constitue l'élément constant de leur intervention, de même que le respect des prérogatives des IRP.

C'est cette démarche que les syndicats vont mettre en place pour les ventes du groupe Hersant et à chaque autre occurrence, avec le souci de sortir de la nasse de la non négociation dans laquelle les manœuvres patronales les enferment.

Jean Gersin



Audiens, partenaire des professionnels de la presse

Notre rôle, notre mission

Audiens est le partenaire professionnel privilégié des secteurs de la culture, de la communication et des médias. Le groupe accompagne au quotidien les employeurs, les créateurs d'entreprises, les salariés permanents et intermittents, les journalistes, les pigistes, les demandeurs d'emploi, les retraités et leur famille.

Quels sont nos métiers ?

La retraite complémentaire

Audiens met son savoir-faire en matière de gestion de la retraite complémentaire au service des secteurs de la culture et de la communication dont les salariés ont souvent des parcours spécifiques.

L'assurance de personnes

Audiens Prévoyance et les complémentaires santé du groupe proposent en matière de prévoyance et de santé des garanties sur-mesure, collectives et individuelles, pour ses publics.

Le médical

Notre centre de santé René Laborie, doté d'un pôle d'expertises médicales complet de plus de 100 professionnels, regroupe au cœur de Paris un centre médical, un centre dentaire, un magasin d'optique et d'acoustique et une pharmacie.

L'action sociale et la prévention

Pour un groupe de protection sociale, la solidarité et la prévention sont une raison d'être. Outre des aides financières adaptées, l'action sociale d'Audiens propose un large éventail de prestations pour accompagner les personnes fragilisées.

Le groupe développe également de nombreuses actions de prévention dédiées aux professionnels mais aussi aux seniors notamment via le centre de prévention Turbigo - agréé Agirc et Arcco - dont il assure le pilotage.

Les services aux professions

Audiens prend en charge, pour le compte de la profession, la gestion d'un nombre croissant de prestations : recouvrement de cotisations, gestion du Fonds de professionnalisation et de solidarité des artistes et techniciens du spectacle, opérateur en gestion sociale... Cette spécificité lui confère la dimension d'un véritable groupe de services.

Groupe Audiens

74, rue Jean Bleuzen
92177 Vanves Cedex

www.audiens.org

Tél. : 0811 65 50 50*

Fax : 0811 65 60 60*

Centre de santé Audiens

29 rue de Turbigo
75002 Paris

Tél. : 0820 21 33 33

(0,09 euros TTC/min)

Plus d'informations
et de conseils sur

www.audiens.org



STORA ENSO CORBEHEM : NON À LA CESSION

Le cartel mondial des patrons du papier n'a de cesse de continuer leur partie de Monopoly planétaire, au mépris des règles sociales, environnementales les plus élémentaires des pays dans lesquels ils sévissent. Les équipes syndicales sont confrontées à ces états major, qui décident dans leur tour d'ivoire proche de Wall Street, de la fermeture de tel établissement ou tel autre, envoyant du même coup des milliers de salariés et leur famille vers une exclusion sociale quasi certaine.

De Schweitzer-Mauduit à Saint-Giron, d'UPM à Stracel, de Gascogne Paper à Mimizan et maintenant de Stora Enso à Corbehem, pour ne prendre que les mobilisations syndicales les plus récentes, l'emploi serait sacrifié sur l'autel d'un profit à maximiser à l'autre bout de la planète. Dans ce secteur industriel, le patronat a pu mesurer, à de nombreuses reprises ces dernières années, les mobilisations importantes et déterminées des équipes syndicales de la Filpac cgt, leur solidarité et leur capacité à proposer des contre-projets qui mettent à mal leurs projets de restructurations initiaux. Ces mobilisations marquent les esprits et contribuent à imprégner les salariés et leur syndicat Cgt, de cette combativité qui ne se dément pas.

De ce fait, les directions tentent de prévenir l'affrontement direct en s'appuyant sur leur campagne de résignation et de démoralisation.

Stora Enso Corbehem : illégitimité des décisions patronales, management du désespoir.

Le 25 octobre dernier, en séance « extraordinaire » du Comité d'Entreprise, le directeur annonce l'intention du groupe fin-

landais de céder l'établissement à d'éventuels repreneurs encore inconnus à ce jour. La duperie patronale ne fonctionne pas ou seulement pour des organisations syndicales cousines en mal de reconnaissance !

Tout le monde aura bien compris que le « staff » prépare la fermeture de l'entreprise. Après avoir subi en 2006, un plan de licenciements massif qui a débouché sur plus de 600 licenciements, le groupe finlandais souhaite tirer sa révérence en liquidant les 350 emplois directs restant.

Une décision patronale illégitime à plus d'un titre :

le site de Corbehem est un des plus modernes d'Europe et se classe parmi les 20 premiers mondiaux en termes de productivité, de production et de qualité.

La charge de travail existe mais est orientée vers les 2 autres sites européens, lesquels ne sont plus en capacité d'absorber un carnet de commandes trop important.

Le site est rentable.

Parce qu'il s'agit une fois de plus d'une décision de faire du fric en fermant ce site, amenant tout un territoire vers la ruine et les 350 salariés vers une situation de chômage définitive ainsi que le millier de salariés qui dépendent de l'activité de la « papet ». Illégitime tout simplement parce que le droit du profit ne doit plus être supérieur aux fondamentaux de la constitution de notre république, qui dans son article 5 inscrit que « chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi ».

La méthode employée par la direction, est lâche et perverse !

Le DRH distille quotidiennement son venin du renoncement amenant aux ruptures conventionnelles. Il argue que pour tous qu'il s'agit d'opportunités à ne pas laisser passer, comme si

l'exclusion sociale et économique des salariés et de leur famille est l'eldorado auquel chacun aspire.

Bâtir l'alternative

Il n'y a qu'une alternative à cette situation, celle qu'ont adopté et les camarades de Stora Enso, avec leurs camarades du collectif Filpac Cgt de la vallée de l'Aa et de ses environs : obliger le groupe Stora Enso à investir sur le site de Corbehem, l'obliger à développer l'emploi, l'obliger à rester ! Ni cession farfelue, ni fermeture envisagée, l'unique passage que nous laissons à ce groupe mondial est celui du maintien et du développement de l'activité de la papet de Corbehem.

Faire valoir cette perspective syndicale auprès du personnel pour qu'elle devienne majoritaire dans les esprits et emporte la conviction de tous les salariés, de la population est l'objectif que se sont assignés toutes les équipes syndicales Filpac de la vallée de l'Aa. Il s'agit aussi de combattre pied à pied, au quotidien, l'entreprise de démoralisation menée par la direction auprès des salariés.

La bataille syndicale qui s'ouvre avec ce géant mondial de la production papetière, est aussi celle de dénier au patronat de faire valoir son droit de propriété contre la légitimité collective, sociale, environnementale que les salariés, les populations portent. En cela, l'essence de la mobilisation syndicale en construction revêt un caractère de solidarité active régionale, nationale et internationale. Il s'agit pour toutes les composantes syndicales de la filière papetière et du carton, et au-delà, de s'emparer de cette lutte pour bâtir un front solidaire obligeant ce cartel patronal mondial à céder devant l'intérêt collectif.

Pascal Lefèbvre, Franck Sailliot



Voyages dans les assises du journalisme

Pour la première fois, des responsables d'un syndicat de la FILPAC CGT ont assisté aux VI^e Assises Internationales du Journalisme et de l'Information qui se sont déroulées au début du mois d'octobre, à Poitiers.

Que sont les Assises Internationales du Journalisme et de l'information ? Ces quelques mots de présentation permettront d'en comprendre l'essence : « Les Assises Internationales du Journalisme et de l'Information ont été créées pour tenter de définir les conditions de production d'une information de qualité dans la France du XXI^e siècle. Soutenue par l'ensemble des acteurs de la profession, respectueuse de la liberté de chacun, la manifestation se veut avant tout un lieu d'échange et de réflexion sur le journalisme et sa pratique, indépendant de toute tutelle. Un lieu ouvert aux journalistes et aux éditeurs, aux étudiants et aux chercheurs, mais aussi aux citoyens ». « Cette profession de foi » pour les syndicalistes que nous sommes pouvait laisser craindre que cette manifestation introspective autour de la seule question des journalistes ne se résume à une vision nombriliste dans un monde et une profession en plein chaos. Afin d'éviter de tomber dans le travers d'une telle pensée, Victor Hugo fut d'un grand secours pour que notre ouverture d'esprit se substitue aux a priori : « Les plus petits esprits ont les plus gros préjugés ». L'association Journalisme et Citoyenneté, association organisatrice de ces sixièmes Assises avait placé cette manifestation sous le signe de l'indépendance. Son président, Jérôme Bouvier, dans son édito de bienvenue, alléçait encore davantage notre désir de prêter une oreille attentive aux débats et de participer aux différents ateliers thématiques : « Deux quotidiens nationaux disparus. Des plans sociaux qui s'enchaînent et s'amoncellent. La conviction lar-

gement partagée que le pire est à venir. Nos métiers sont au cœur de la crise. Ce n'est pas la crise pourtant dont nous voulons parler durant ces VI^e Assises, mais des moyens d'en sortir... ».

Dans le désordre d'un calendrier particulièrement chargé de rencontres, une succincte synthèse des faits, des réflexions et des propositions qui ont marqué ces VI^e Assises.

En préambule du débat « Indépendance », Jean-Marie Charon, sociologue des médias, a dressé le bilan de la politique des éditeurs, qui se résume à la mise en œuvre de plans de licenciements pour l'ensemble des salariés de la profession. Sur l'ensemble des secteurs, 3 685 salariés de la profession ont été licenciés, dont 619 journalistes en quelques mois. Les plans en préparation pour l'audiovisuel et la distribution font redouter une nouvelle charrette de 2 000 suppressions d'emplois. En filigrane, ce sont les salariés de la presse quotidienne nationale et de la presse régionale qui paient le plus fort tribut de cette volonté politique des éditeurs qui, sous couvert de crise, ne tracent aucune autre perspective pour l'avenir de la presse que la réduction de la masse salariale.

Pour répondre à cette situation mortifère pour l'emploi, les pistes abordées par les différents ateliers de ces VI^e Assises sont-elles de nature à bloquer la politique des éditeurs ? Au cours des débats plusieurs axes ont été abordés.

Le premier axe concerne les évolutions du cadre législatif qu'attendent les journalistes du nouveau gouvernement : réforme du système des aides à la presse et garanties concernant l'indépendance des rédactions par la reconnaissance des Sociétés de journalistes sur la base d'une législation qui s'applique actuellement en Belgique. Sur les aides à la presse, certains prônent plus de transparence, de



contrôle et d'efficacité, alors que d'autres s'inquiètent, à juste titre, de voir les industriels et les banquiers s'appropriier l'ensemble des médias et de bénéficier dans le même temps d'une aide conséquente de l'Etat.

Sur cette question fondamentale, la FILPAC CGT et ses différents syndicats n'ont cessé de pointer l'aberration d'un système qui subventionne les marchands d'armes et les banquiers leur permettant d'assurer leur main mise sur pratiquement l'ensemble des médias. Instiller dans l'esprit d'une population le bien-fondé d'un système basé sur l'austérité, l'abandon des droits acquis et l'abrogation d'un système protecteur pour les salariés ne leur suffissent plus. Leurs filiales médiatiques doivent être gérées de la même manière que dans n'importe quelle autre entité de leur groupe. Dans leur esprit, l'information, est une marchandise comme une autre et doit bénéficier des aides publiques pour mettre en œuvre des plans de licenciements qui se succèdent. L'indépendance des journalistes est une question certes essentielle, mais ce seul aspect ne répond pas à la sauvagerie des plans de licenciements et des restructurations en cours. L'inscription d'articles contraignants dans une loi fondamentale pour l'information afin de contrer les velléités des patrons du CAC 40 contre la démocratie, principe essentiel défini par le Conseil National de la Résistance, est d'une absolue nécessité. Les aides à la presse doivent servir le pluralisme et non les intérêts particuliers des barons du capitalisme. Il faut bien avouer qu'une certaine frustration s'est emparée de notre délégation, étant donné que cette question essentielle n'a pas forcément fait l'objet d'un questionnement central au cours des débats.

L'autre axe prioritaire s'appuie sur une réflexion concernant l'exercice du métier de journaliste. Un

thème récurrent et largement majoritaire s'est exprimé dans les nombreuses interventions des participants. La profession de journaliste, à l'image dégradée au sein de l'opinion publique, peut-elle se permettre de faire l'économie de règles déontologiques s'appliquant sans distinction à chaque journaliste ? Les règles déontologiques sont-elles les mêmes pour un journaliste exerçant son activité au Monde, à L'Equipe, à Closer ou au Canard Enchaîné. Les avis divergent même si une large majorité reconnaît que les décisions sur cette question qui devaient découler des états généraux de la presse écrite sont un échec patent.

Cependant, de nombreux intervenants soulignent le besoin de légiférer sur des règles déontologiques strictes s'appliquant à l'ensemble des journalistes et ce, pour toutes les formes de presse, et d'agir dans l'urgence pour garantir le secret des sources mis à mal par le précédent gouvernement.

Bien évidemment, de nombreux autres aspects ont été abordés au cours des nombreux ateliers pendant ces trois journées. Ce bref compte-rendu ne peut en aucun cas satisfaire nos camarades de la FILPAC CGT qui souhaiteraient en connaître davantage. Nous les invitons à prendre connaissance de la tenue des débats sur le site journaliste.com.

Pour conclure, il est souhaitable qu'une délégation de la FILPAC CGT élargie puisse participer l'année prochaine aux travaux des VII^e Assises Internationales du journalisme et de l'information. Rassurons-nous. Notre analyse de la situation au niveau de la profession, nos propositions et notre action n'est nullement en décalage. Ecouter, débattre et s'exprimer c'est apprendre. Cette approche n'est pas unilatérale : alors chiche, rendez-vous l'année prochaine à Poitiers !

Olivier Blandin



ANTICIPER ET AGIR

FACE À LA CRISE

Apex et Isast forment un Groupe indépendant de diagnostic et de conseil au service des élus, des CE, des CCE et des CHSCT.

Pour anticiper les plans de l'entreprise et les stratégies des actionnaires, pour obtenir des engagements précis des directions, Apex et Isast apportent, dans leurs domaines respectifs (économique, financier; social, santé au travail) une expertise critique, des chiffres, des faits et des arguments qui ouvrent la « boîte noire » de l'entreprise pour anticiper et pour agir avec clarté.

L'EXPERTISE AU SERVICE DES ÉLUS,
DES CE ET DES CHSCT
Les clés pour anticiper

APEX - ISAST
17 bd Poissonnière 75002 Paris
APEX - Tél. 01 53 72 00 00 - www.apex.fr
ISAST Tél. 01 70 64 93 00 - www.isast.fr





PARIS NORMANDIE

Pour l'héritier Philippe Hersant, Paris Normandie était le vilain « petit canard » dans le paysage de la PQR. Guider par sa volonté d'expansion et ses choix stratégiques hasardeux, il a endetté son groupe à plus de 220 millions d'euros et laissé périliter les titres haut-normands (- 700 KE d'EBE -Excédent Brut D'exploitation- pour un CA de 40 Millions d'euros) ! Philippe Hersant, après avoir fait liquider le pôle de presse gratuite (Comareg - HebdoPrint) et ses milliers d'emplois par le tribunal de commerce de Lyon, a tenté d'appliquer la même politique en plaçant l'entreprise en redressement judiciaire au tribunal de commerce du Havre, tribunal de commerçants pour commerçants, incompétent en la matière au regard du bloc de constitutionnalité qui entoure l'information. Ce redressement s'accompagnait d'un plan de continuité de l'activité passant par la suppression de 130 emplois sur 350 salariés, par l'arrêt d'une des deux rotatives, par de la sous-traitance d'impression et de fabrication publicitaire.

Aucune volonté de négocier Le tribunal ainsi que l'administrateur ont même envisagé que l'entreprise pouvait être liquidée et priver ainsi les Haut-Normands de leurs quotidiens régionaux, les déposséder de leur droit à l'information au nom de l'endettement du groupe GHM, dont l'actionnaire millionnaire est un exilé

fiscal notoire en Suisse. Ils ne pré-sageaient pas de la lutte syndicale que nous allions mener pour sauver les quotidiens.

Notre premier objectif fut de bâtir un rapport de force dans l'entreprise, toutes catégories confondues, en balayant de surcroît certains intérêts corporatistes, par des prises de paroles, des assemblées générales du personnel et par combattre l'atmosphère anxiogène qui s'installait. Ce rapport de force ne pouvait se suffire à lui-même, le but n'étant quand même pas de multiplier les non-parutions alors que la tribunal de commerce était prêt à nous faire disparaître purement et simplement.

Le second objectif fut que la lutte soit visible, entendue et partagée par la population. Nous avons alors imprimé plusieurs 4 pages à 25.000 exemplaires, pour les distribuer sur les marchés de la région, mais aussi envoyés à plus de 700 élus territoriaux pour les informer des risques de disparition des titres et de la menace qui pesait sur les emplois.

Nous avons aussi diffusé une pétition qui a recueilli plus de 5.500 signatures des lecteurs, des personnalités politiques, des syndicalistes, etc. Nous avons été aussi présents dans les meetings lors de la campagne des élections présidentielles, pour y défendre l'information et les salariés qui concourent à son traitement et à sa diffusion. L'objectif de la direction était la suppression de 130 emplois, l'arrêt d'une des deux rotatives, la sous-traitance de la publicité et une

partie de l'impression. Notre lutte n'a pas permis à la direction d'obtenir gain de cause mais à ouvert la voix à d'éventuels repreneurs. Une offre de reprise est faite avec maintiens de l'activité, pas de sous-traitance mais 85 suppressions d'emplois (40 volontaires).

Une bagarre nationale

Si Paris Normandie a souffert de la stratégie de Hersant, celle issue des états généraux de la presse de gouvernement Sarkozy suffisait à créer les conditions de la disparition des titres. En effet les aides publiques aux soutiens de la création et de la diffusion de l'information sont alors conditionnées à la capacité de rentabilité des entreprises. Hersant, Rossel et les banques ont discuté pendant 18 mois en secret sous l'égide de l'État de la dette, la note pour les salariés devait se traduire par 600 suppressions d'emplois dans les titres du groupe GHM. La lutte autour des « lundi de Paris Normandie », la lutte nationale mené grâce à la solidarité de bon nombre de camarade dans les titres ont obligé Hersant, Rossel et l'Etat à revoir leur copie. La belle affaire, en pratiquant ainsi, la direction s'exemptait de toutes responsabilités, évitait la négociation et fait porter aujourd'hui le coup social à la collectivité. Mais Paris-Normandie et les titres de la presse havraise ont été cédés pour 11 700 euros aux repreneurs, Hersant a dû leur donner 1,9 million d'euros correspondant à la dette abonné, l'héritier perd sa boîte et paie pour cela !

Steve Beneteau

1. Le patronat pense aujourd'hui que le moment est venu d'inverser durablement le rapport des forces qui a permis l'instauration de lois sociales, de la protection sociale, de salaires et d'emplois stables encadrés par des négociations collectives, matérialisées par les conventions collectives.

Il agit en conséquence, par la destruction massive d'entreprises et d'emplois notamment. La compétitivité se traduit par la compétition à qui détruira le plus de postes de travail.

Son impératif est simple : après l'éclatement de la crise financière et la crise de surproduction industrielle, ses profits doivent être maintenus. Il ne s'agit pas pour lui de préparer une sortie de crise à sa façon, mais de sauvegarder à court terme ses intérêts au détriment du Travail.

C'est pourquoi tous les rendez-vous nationaux inscrits à l'agenda de la conférence sociale de juillet portent sur l'essentiel. Il est aujourd'hui hasardeux de parler de négociations nationales, tant ces rendez-vous se tiennent sur la base des seules revendications du Medef et de ses alliés.

La notion de cotisations patronales à la Sécurité sociale est attaquée pour assurer leur transfert à la charge des salariés. L'existence d'un contrat à durée indéterminée et d'un salaire fixe et stable qui en découle est mise en cause.

La rémunération du Travail est opposée aux profits du Capital, de façon que les positions conquises par le patronat ne soient pas touchées (partage de la valeur ajoutée au profit du Capital, fiscalité avantageuse pour les grands groupes et les riches, évasion libre des capitaux dans les paradis fiscaux tout proches, exonérations fiscales et sociales en tout genre, position privilégiée de l'actionnaire par rapport au producteur, etc.)



RÉSOLUTION DU CEN DU 7 NOVEMBRE 2012

2. LE AYRAULT NOUVEAU EST ARRIVÉ LE 6 NOVEMBRE !

La même majorité, celle qui prévaut à l'Assemblée nationale, au Sénat, à l'Élysée, dans la plupart des conseils régionaux et généraux, ainsi que dans nombre de villes, a choisi comme acte fondateur de son arrivée au pouvoir de rendre les clés de la gestion de la démocratie à l'Union européenne, fondée sur un Traité européen dédié à la finance. Le budget, c'est-à-dire le cœur de la souveraineté républicaine, est aliéné aux mécanismes européens d'austérité. Les licenciements sont approuvés par delà les Montebourades qui font long feu.

Au prétexte d'un rapport patronal baptisé « Gallois », rédigé en fait par le Medef et l'UMP, le gouvernement entreprend le transfert de la fiscalité patronale, puis bientôt des cotisations patronales, vers l'impôt auquel le peuple entier est soumis. Car la hausse de la TVA (de 19,6 à 20%), l'impôt le plus injuste, ne punit pas seulement les contribuables mais tous les consommateurs, compris ceux qui ne sont pas imposables ! « Aucune hausse de la TVA ne peut être sociale (...) Si je suis élu président de la République, ces hausses seront annulées. », disait François Hollande à Politis, le 13 avril 2012. Autant en emporte le vent libéral...

Mais il va beaucoup plus loin que la hausse de la TVA : Ayrault, présentant les mesures Gallois le 6 novembre à la presse, indique :

« La France doit agir sur l'ensemble de ses coûts de production :

Sur le coût du travail, par rapport à nos principaux concurrents européens, car les coûts salariaux entre France et Allemagne ont divergé (...)

Dans cet objectif, le gouvernement a décidé de retenir une première mesure, massive, et sans précédent, l'allègement de 20 milliards d'euros du coût du travail (...) Il portera sur les salaires compris entre 1 et 2,5 fois le SMIC. Cela représente l'équivalent d'une baisse d'environ 6% du coût du travail (...)

Ces 20 milliards d'euros seront financés, pour 10 milliards par des économies supplémentaires dans les dépenses publiques, et pour 10 milliards par la restructuration des taux de TVA et la fiscalité écologique. C'est d'abord en réduisant les dépenses publiques que nous financerons la première moitié de l'effort. La France doit s'engager dans un effort national de réformes structurelles, afin de réaliser des économies durables.

L'Etat doit également faciliter l'entrepreneuriat en simplifiant l'environnement réglementaire et fiscal. Car la préoccupation des chefs d'entreprise au quotidien, c'est la complexité et l'instabilité des normes. » Nous simplifierons dès 2013 cinq démarches administratives essentielles pour les entreprises. »

Le Medef ne dit pas autre chose. Voilà pourquoi les contacts avec le gouvernement sont aujourd'hui vains : il a pris le parti du libéralisme. Donc de ne pas passer par la négociation, mais par son simulacre.

Que manque-t-il aux salariés pour se faire entendre, bloquer l'offensive en cours et reprendre l'initiative ? Des luttes d'ampleur nationale et des objectifs revendicatifs et alternatifs déterminés, clairs, qui permettent d'augmenter la capacité d'entraînement du syndicalisme et de reconstruire un rapport des forces qui leur soit favorable.



3. RENFORÇONS ET INTENSIFIONS NOS LUTTES ET NOS ACTIONS NOS SYNDICATS SONT DANS LA LUTTE, DANS L'ACTION.

A. Mais quand une finit, une autre s'annonce sans délai.

A peine l'existence de Paris Normandie assurée par la reprise du duo Elie Huertas, les menées du groupe Hersant continuent avec l'aval du gouvernement : le pool bancaire conduit le bal, Hersant reçoit le feu vert du gouvernement pour vendre à Rossel le pôle Cap. Un autre repreneur aujourd'hui anonyme attend son heure pour les titres du Sud, Nice Matin et La Provence, en passe d'être jetés sur le trottoir des ventes. Filipetti avait affirmé à une délégation Filpac avant l'été que le gouvernement serait dur avec Hersant. Il le cajole. Du coup, Rossel s'apprête à tailler dans les

B. La mise en cause de l'existence de Presstalis relève de la rupture libérale organisée par Sarkozy et par le désengagement de Lagardère.

Il s'agit bien d'un épisode majeur de destruction des aides à la presse. C'est bien le système qui est visé, offrant aux éditeurs un tarif péréqué et à tous un moyen de diffusion en tout point du territoire. Cette question de fond va bien au-delà du plan actuel de licenciements que tente d'imposer

la direction de Presstalis. Or le rapporteur pour avis sur les aides à la presse à l'Assemblée nationale rend un rapport le 24 octobre qui veut ouvrir pour l'année à venir toutes les questions des subventions allouées aux entreprises d'information. Voilà qui nous conforte pour relancer un débat central sur l'information, couronné par une loi fondamentale.

Dans les semaines et mois qui viennent, la Filpac CGT et ses syn-

dicats émettent toutes les analyses et élaborent toutes les propositions nécessaires pour peser dans le débat à venir, que demande le rapporteur Français.

La Filpac CGT saisit cette opportunité pour mettre en cause le détournement des fonds publics, la mainmise des groupes industriels et financiers, les choix stratégiques désastreux et la logique capitaliste qui détruit l'information et sa fonction démocratique.

C. Dans la filière papetière, les conflits s'accumulent : Stracel UPM, La Moulasse Schweitzer Mauduit, Stora Enso Corbehem, etc.

Le cas de Stora Enso est éloquent : Le 25 octobre 2012, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire, la direction annonçait son intention de céder l'usine de Corbehem. Cette décision n'est pas soumise au vote des salariés, la décision patronale ne l'est jamais. C'est même un principe fondamental chez les patrons : eux et eux seuls décident. Pourtant la direction, ayant manifestement fait un stage de communication patronale en entreprise, lance une opération de séduction : « Bon d'accord, le pire est à venir », dit-elle, « mais nous vous demandons votre avis manière de vous préparer à l'issue fatale, la cession ».

Un peu comme si les passagers montant à bord du Titanic recevaient un manuel de bon comportement avant le naufrage inéluctable. Depuis cette date du 25, la direction envoie ses représentants prêcher la bonne

parole patronale : « Cette cession pourrait être une bonne opportunité », répètent-ils. Opportunité pour qui ? Il s'agirait d'adhérer au projet d'un groupe qui veut faire des affaires sur le dos de la vente de l'usine, en sacrifiant les emplois. Mais avec le consentement par avance des salariés ! La manœuvre est grosse : pendant la période d'étude patronale de faisabilité de la cession, les salariés devraient être consentants : les uns commenceraient à envisager leur reconversion, les autres spéculeraient sur l'espérance d'un hypothétique pactole, le chèque de sortie, d'autres enfin se laisseraient aller à l'attente passive du naufrage.

Les buts généraux de notre syndicalisme Filpac CGT doivent être explicités en permanence devant les adhérents et les salariés. Notre action ne saurait se réduire à la recherche du meilleur montant du chèque de sortie vers le chômage.

Voilà surtout pourquoi les objectifs déterminés d'un mouvement national pour les emplois et contre les plans patronaux de casse industrielle doivent être mis en place par toute la Filpac CGT, de façon à fournir aux salariés une alternative crédible, solidaire et collective d'action.

D. Réussir

Le 14 novembre

L'agenda européen des actions de la CES a déterminé un 14 novembre contre l'austérité et pour l'emploi, auquel semble se rallier une CFDT gourmande de compromis historique avec le patronat et le gouvernement. Pour autant nous avons intérêt à nous saisir du 14 novembre comme une date contre l'austérité pratiquée par le gouvernement Hollande, contre les licenciements massifs et pour une politique sociale au service du Travail. C'est notre seul moyen de nous faire entendre.

Sur quelle base allons-nous au 14 novembre ? Sur la base de nos luttes : toutes les entreprises doivent faire valoir leurs revendications dans les cortèges sous forme de banderoles explicites Sur la base de revendications précises : Arrêt immédiat des licenciements, Défense de la protection sociale, taxer le Capital, ses dividendes et ses profits et non le Travail. Que la majorité élue gouverne pour le peuple et non pour le patronat.

E. S'adresser aux adhérents et aux salariés

La peur, l'incertitude du lendemain se mêlent à la confusion résultant du formidable matraquage de médias aux mains des patrons qui en défendent les intérêts et les revendications.

Les syndicats de la Filpac CGT sont appelés par le CEN à multiplier les explications aux salariés.

**NOUS NE
PÈSERONS
QUE PAR NOS
LUTTES**

Assurance : la Macif solidaire des syndiqués

Créé il y a plus de vingt ans,
le contrat Solidarité vie syndicale répond
à un véritable besoin d'assurance
des adhérents et militants.



Les grandes lignes du contrat*

*Pour vos dommages corporels suite à un
accident au cours de la vie syndicale*

• **En cas de décès :**

Versement d'un capital de 16 000 € et prise en charge des frais d'obsèques jusqu'à 1 600 €.

• **En cas d'incapacité permanente :**

Pour un taux d'invalidité permanente supérieur ou égal à 10 %, versement d'une indemnité dont le montant, calculé en fonction du taux retenu, pourra atteindre un maximum de 32 000 €. Un taux d'invalidité entre 5 et 9 % donne droit à une indemnité forfaitaire de 1 100 €.

• **Aide à l'enfant :**

Une indemnité de 1 600 € est versée à chaque enfant de l'assuré décédé ou atteint d'une invalidité d'au moins 66 % et ce pour chaque enfant mineur ou poursuivant des études. Cette indemnité est doublée si l'enfant devient orphelin de père et de mère après l'accident.

• **Perte de salaires ou revenus :**

90% de la perte réelle de salaire net imposable en cas d'arrêt de travail de plus de 15 jours. Une indemnité versée en complément des prestations des régimes de protection sociale pendant une période maximale de 18 mois.

• **Une assurance responsabilité civile et
défense-recours, en plus :**

Si son contrat personnel lui fait défaut, Solidarité Vie Syndicale couvre la responsabilité civile de l'adhérent dans le cadre de ses activités syndicales. Une couverture qui s'accompagne d'une garantie « Défense et Recours » qui permet à l'adhérent d'être défendu devant les Tribunaux en cas de poursuites ou de réclamer au tiers responsable la réparation de son préjudice. En cas d'accident, le syndicat doit simplement informer la confédération :

tél. : 01 48 18 84 46 - mail : a.diaz@cgt.fr qui donnera alors une déclaration de sinistre rappelant le numéro du contrat souscrit par la confédération.

• **Sans oublier l'assistance aux militants**

Prise en charge en assistance-rapatriement des militants en déplacement à l'étranger sous mandat syndical.

*Exemples de garanties extraites du contrat Solidarité vie syndicale en date du 1^{er} janvier 2007

La CGT et la Macif ont réaffirmé, le 14 septembre 2004, à travers une déclaration commune aux 5 confédérations syndicales, leur volonté d'apporter aux salariés toutes les garanties nécessaires à leur protection.

Une blessure au cours d'une manifestation, une chute en collant des affiches, un accident de voiture lors d'un déplacement... Que l'on soit militant ou simple adhérent, la vie syndicale comporte des risques et nul n'est à l'abri de tels incidents.

Une approche partenariale

Conscients de l'utilité économique et sociale de l'assurance, les organisations syndicales se sont penchées sur cette problématique. Mais avec qui travailler pour bâtir un vrai plan de protection dédié à l'activité syndicale ? Attachés au principe d'une assurance basée sur la solidarité, ils se sont naturellement rapprochés de la Macif. C'est ainsi que l'ensemble des centrales syndicales et la mutuelle se sont progressivement engagés dans des partenariats solides, dont la première réalisation fut très vite le contrat Solidarité vie syndicale.

La solidarité avant tout

Pour couvrir au mieux les syndiqués actifs, retraités ou privés d'emploi, la Macif a bâti une assurance "dommages corporels" agissant en cas d'accident dans le cadre d'un mandat ou d'une mission, d'un stage de formation syndicale ou plus généralement lors de toute participation à la vie de l'organisation.

Solidarité vie syndicale protège aujourd'hui la quasi-totalité des syndiqués, à titre individuel et de façon automatique.

"La solidarité est la clé de voûte du contrat, affirme Pierre Cantin, de la Direction des Partenariats à la Macif. Tout le monde bénéficie des mêmes garanties et nous travaillons sans cesse pour améliorer nos prestations. Depuis sa création, le contrat a permis d'indemniser plusieurs dizaines de décès et de nombreuses infirmités. A chaque fois, nous avons veillé à ne jamais laisser personne démunie, quelle que soit la gravité du sinistre. Dans une société où le statut du bénévole et du militant sont quasi inexistantes, une couverture efficace est une nécessité."

Vous souhaitez en savoir plus ? partenariat@macif.fr